

MONTGERALD NUMERIQUE

Autorisation de l'utilisation d'adresse mail personnelle à des fins pédagogiques

Je soussigné(e), élève scolarisé(e) en classe de 2d / 1^{ère} / Tal (rayer les mentions inutiles) au Lycée Général et Technique Montgérald, **autorise l'utilisation de mon adresse mail personnelle à des fins pédagogiques.**

ADRESSE EMAIL (EN MAJUSCULE) :@.....

Le, Signature :

Si vous ne possédez pas d'adresse mail personnelle, elle peut être créée pour l'occasion grâce à l'accord-cadre entre la Poste et notre Ministère : <http://eduscol.education.fr/ressources/Conventions-cooperation-tic/laposte.html>

En plus pour les élèves mineurs

Autorisation du responsable légal pour l'utilisation d'une adresse mail personnelle

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée ;

Vu le Code de la propriété intellectuelle ;

Vu le consentement préalablement exprimé ci-dessus par l'élève mineur ;

Je soussigné(e), responsable légal de l'élève désigné ci-dessus : *cochez une seule réponse*

Autorise mon enfant à utiliser son adresse mail personnelle.

Autorise mon enfant à procéder à la création d'une adresse mail du type prenom.nom@laposte.net sur le site <https://www.education.laposte.net/> et à l'utiliser.

Il est entendu que toute utilisation de la messagerie relève de ma responsabilité.

Le, Signature :

Ce formulaire sera conservé dans l'établissement pendant la durée de l'année scolaire et ses données ne seront utilisées qu'à l'usage pédagogique. Elles ne seront pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le chef d'établissement.

<https://pix.fr/>

Il est demandé à tous les élèves de **s'inscrire sur la plateforme PIX** (si ce n'est pas déjà fait) avec une adresse mail personnelle et de commencer à développer en autonomie ses compétences numériques. Des campagnes de découverte de la plateforme seront menées dès la rentrée de septembre 2020.

Le Lycée Montgérald devient un centre de certification Pix à partir de 2021. Tous les élèves sont concernés.